

# TABLE DES MATIÈRES

[TABLE DES MATIÈRES 2](#_Toc155275213)

[MESSAGE DE LA VICE-RECTRICE AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES ET AUX ÉTUDES 1](#_Toc155275214)

[PRÉSENTATION DES PRIX D’EXCELLENCE 2023 2](#_Toc155275215)

[A. PRIX AUX PROFESSEUR(E)S - ENSEIGNEMENT 3](#_Toc155275216)

[B. PRIX AUX PROFESSEUR(E)S POUR L’ENCADREMENT AUX CYCLES SUPÉRIEURS 5](#_Toc155275217)

[C. PRIX AUX CHARGÉ(E)S DE COURS, CHARGÉ(E)S D’ENSEIGNEMENT DE CLINIQUE, SUPERVISEUR(E)S DE STAGE ET CLINICIEN(NE)S ENSEIGNANT(E)S 7](#_Toc155275218)

[D. PRIX POUR L’ENCADREMENT DES STAGIAIRES DANS LES MILIEUX PROFESSIONELS 9](#_Toc155275219)

[E. PRIX POUR UNE PÉDAGOGIE INCLUSIVE 11](#_Toc155275220)

[F. PRIX POUR L’INNOVATION PÉDAGOGIQUE 13](#_Toc155275221)

[G. SOUTIEN À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE 15](#_Toc155275222)

[H. PRIX POUR L’INTERNATIONALISATION DES PROGRAMMES 17](#_Toc155275223)

[I. PRIX AUX DOCTORANT(E)S ET AUX STAGIAIRES POSTDOCTORAUX CHARGÉ(E)S DE COURS 19](#_Toc155275224)

[J. PRIX AUX AUXILIAIRES D’ENSEIGNEMENT 21](#_Toc155275225)

[MODALITÉS D’ATTRIBUTION DES PRIX 0](#_Toc155275226)

[DATES IMPORTANTES 0](#_Toc155275227)

[INFORMATION 0](#_Toc155275228)

Annexe A: FORMULAIRE DE CANDIDATURE

# 

# MESSAGE DE LA VICE-RECTRICE AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES ET AUX ÉTUDES

Chers collègues,

Chères collègues,

À titre de membre du corps enseignant de l’Université de Montréal, votre rôle auprès des étudiants et des étudiantes est déterminant. Votre passion et votre engagement leur permettent de vivre un parcours riche d’apprentissages et d’expériences. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Depuis sa création en 1992, le concours des prix d’excellence en enseignement de l’Université de Montréal est une manière de souligner des contributions remarquables à différents volets de l’enseignement et de l’innovation. Dans la foulée des catégories créées l’année dernière, le concours de 2024 est marqué par une nouveauté : le prix en équité, diversité et inclusion, qui sera lui aussi offert une année sur deux, avec ceux en innovation pédagogique et en soutien à la réussite qui reviennent cette année.

Je vous invite donc à soumettre un dossier de candidature pour l’un ou l’autre des prix. Si vous occupez un poste de direction, n’hésitez pas à encourager vos collègues ou des équipes reconnues pour leur engagement au regard de la formation à présenter leur dossier. C’est en soi un message de reconnaissance que vous leur transmettez.

Pour en savoir un peu plus sur les lauréats des prix de l’année dernière, vous pouvez consulter le site des prix d’excellence en enseignement à l’adresse suivante : <https://nouvelles.umontreal.ca/series/serie/prix-dexcellence-en-enseignement-2023/>

Un merci très sincère pour votre précieuse contribution à la formation et à la réussite de nos étudiants et de nos étudiantes.

La vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études,

Pascale Lefrançois

# PRÉSENTATION DES PRIX D’EXCELLENCE 2024

Cette année, un maximum de 15 prix sera attribué pour honorer le travail de nos personnels. Le tableau ci-dessous précise les trois catégories et les prix associés à chacune.

|  |  |
| --- | --- |
| Catégories | |
| Enseignement et encadrement | A. Professeur(e)s – enseignement (3 prix)B. Professeur(e)s – encadrement aux cycles supérieurs (1 prix)C. Chargé(e)s de cours, chargé(e)s d’enseignement clinique, superviseur(e)s de stages et clinicien(ne)s-enseignant(e)s (3 prix)D. Encadrement des stagiaires dans les milieux professionnels (2 prix) |
|  |  |
| Innovation | E. Pédagogie inclusive (individuel ou en équipe, 1 prix)F. Innovation pédagogique (en équipe, 1 prix)G. Soutien à la réussite étudiante (individuel ou équipe, 1 prix)H. Internationalisation des programmes d’études (individuel ou équipe, 1 prix) |
|  |  |
| Prix aux étudiants et étudiantes | I. Doctorant(e)s chargé(e)s de cours et stagiaires postdoctoraux (1 prix)J. Auxiliaires d’enseignement (1 prix) |

Chaque prix attribué est d’une valeur de 3 000 $. Le montant est imposable.

Les candidats et les candidates voudront prendre note qu’elles peuvent soumettre leur dossier pour un seul prix. De plus, un lauréat ou une lauréate d’un prix au cours des années antérieures ne peut soumettre de nouveau sa candidature pour le même prix.

# PRIX AUX PROFESSEUR(E)S - ENSEIGNEMENT

### Nature des prix

Un maximum de trois (3) prix est décerné à des professeurs et professeures de l’Université de Montréal pour souligner leur contribution exceptionnelle à l’enseignement auprès des étudiants de premier cycle et des cycles supérieurs. Chaque personne lauréate recevra un montant de 3 000 $[[1]](#footnote-1) accompagné d’un parchemin reconnaissant sa contribution.

### Admissibilité

Les prix sont attribués à des professeurs et professeures qui ont le statut de membres réguliers du personnel enseignant, au rang d’adjoint, agrégé ou titulaire.

### Critères de sélection

Le comité évaluera les dossiers pour l’excellence de l’enseignement au premier cycle et aux cycles supérieurs en tenant compte des critères suivants (les indicateurs sont fournis à titre d’exemple) :

#### Excellence dans la tâche d’enseignement

* Habiletés d’enseignement
* Intérêt pour l’enseignement
* Stimulation des étudiants et étudiantes
* Relation professeur(e)-étudiant(e)s
* Défi intellectuel et encouragement à la pensée indépendante
* Qualité des activités d’encadrement des étudiantes et étudiants

#### Stratégies pédagogiques déployées pour améliorer l’efficacité de son enseignement

* Approches pédagogiques
* Matériel didactique (plan de cours, notes de cours, activités pédagogiques, etc.)
* Prise en compte des difficultés d’apprentissage des étudiants et étudiantes
* Mesures de soutien pour la réussite étudiante
* Aspect novateur des formules et des méthodes d’encadrement utilisées
* Participation à des activités de perfectionnement professionnel

#### Participation à l’amélioration de l’enseignement dans son unité

* Conception de cours
* Élaboration de programmes d’études
* Travail avec des comités sur l’enseignement, l’apprentissage et l’encadrement
* Leadership pour la réalisation de projets pédagogiques dans l’unité
* Animation pédagogique dans l’unité
* Intérêt pour l’interdisciplinarité

#### Rayonnement aussi bien à l’intérieur qu’à l’extérieur de l’Université

* Communications et publications sur l’enseignement universitaire
* Mentorat
* Partage de pratiques pédagogiques et de matériel didactique

### Présentation des candidatures

La personne candidate est responsable de la présentation de son dossier et de sa constitution. Elle peut de sa propre initiative décider de déposer un dossier ou y avoir été encouragée par des étudiants, des étudiantes, des collègues ou la direction de son unité ou de sa Faculté.

### Transmission du dossier

Le dossier doit être transmis au Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études par voie électronique à l’adresse [prixenseignement@recto.umontreal.ca](mailto:prixenseignement@recto.umontreal.ca). Il est suggéré de regrouper tous les fichiers dans **un seul fichier PDF**.

### Date limite pour soumettre un dossier : Lundi 18 mars 2024 (minuit)

### Éléments devant faire partie du dossier

|  |  |
| --- | --- |
| Formulaire de candidature (Annexe A) | Section 1 : Identification de la personne candidate.  Important : Ne pas oublier d’inclure les coordonnées de la direction de l’unité, du service ou du département (s’il s’agit d’une faculté départementalisée). Dans le cas d’une équipe, indiquer les coordonnées de la direction de l’unité pour laquelle l’initiative a eu le plus d’impact.  Section 2 : Énoncé de la personne candidate.  Texte présentant votre vision et votre philosophie en regard de l’enseignement et de l’encadrement des étudiants en décrivant comment celles-ci s’incarnent de façon novatrice et originale dans votre pratique et vos activités de recherche (maximum 1 500 mots). Vous devez vous inspirer des critères de sélection décrits précédemment. Faites ressortir vos forces relativement à ces critères. Il est recommandé de donner des exemples permettant au jury de bien juger des réalisations.  Section 3 : Liste des cours pour les trois dernières années (incluant l’année en cours) en précisant les titres des cours et les profils des effectifs étudiants.  Section 4 : L’appui à la candidature par la direction de l’unité, du service ou du département devra être validé par une déclaration sur l’honneur de la personne candidate. |
| Pièces complémen-taires | Document 1 : Un exemple de plan de cours.  Document 2 : Un rapport synthèse obtenu du Centre de pédagogie universitaire pour les dernières prestations d’enseignement (3 au maximum) ainsi que les rapports individuels de chacune des prestations.[[2]](#footnote-2) Si le Centre de pédagogie universitaire ne traite pas les évaluations de votre Faculté, veuillez joindre les rapports en usage dans votre unité.  Document 3 : Des commentaires et témoignages d’étudiant(e)s ou de diplômé(e)s à qui vous avez enseigné (par exemple, de la part de l’association étudiante ou d’un groupe d’étudiants). Il est suggéré que la direction du département ou de la Faculté se charge de cette demande pour éviter tout malaise.  Document 4 : Un curriculum vitae de cinq pages (maximum) mettant en valeur vos réalisations en enseignement et encadrement pouvant comprendre, le cas échéant, les éléments suivants,   * Prix et distinctions en enseignement * Participation à des comités pédagogiques et degré d’implication dans ces comités * Conception de programmes et de matériel didactique : au 1er, 2e ou 3e cycle ou pour une portion de programme (en précisant l’envergure du programme et le degré d’implication) * Développement et implantation de programmes * Mise en place d’améliorations dans les programmes (incluant la coordination et la gestion) * Développement d’approches ou d’activités interdisciplinaires * Invitations reçues : consultation en enseignement ou pour l’encadrement, contribution ou participation à des activités (nombre, lieux, fréquence) * Communications et publications sur l’enseignement universitaire |

#### Aucune annexe supplémentaire n’est acceptée

# PRIX AUX PROFESSEUR(E)S POUR L’ENCADREMENT AUX CYCLES SUPÉRIEURS

### Nature du prix

Un (1) prix est décerné à un professeur ou à une professeure (incluant les professeurs chercheurs) de l’Université de Montréal afin de souligner sa contribution exceptionnelle pour l’encadrement des étudiants et des étudiantes dans les programmes de formation à la recherche aux cycles supérieurs. La personne lauréate reçoit un montant de 3 000 $ [[3]](#footnote-3) accompagné d’un parchemin reconnaissant sa contribution.

### Admissibilité

Le prix est attribué à un professeur ou une professeure qui détient la pleine affectation à l’encadrement des études de maîtrise et de doctorat aux cycles supérieurs.

### Critères de sélection

Le comité évaluera les dossiers de candidature en considérant différents critères :

* Le caractère novateur des formules et des méthodes d’encadrement utilisées
* L’appréciation des activités d’encadrement par les étudiants et les étudiantes et par l’unité
* Le taux de diplomation des étudiants et des étudiantes encadrés par le candidat ou la candidate
* La durée moyenne des études des étudiants et des étudiantes encadrés
* Les bourses obtenues par les étudiants et les étudiantes encadrés
* Les prix remportés par des étudiants et des étudiantes encadrés pour leur mémoire ou leur thèse

### Présentation des candidatures

La personne candidate est responsable de la présentation de son dossier et de sa constitution. Elle peut de sa propre initiative décider de déposer un dossier ou y avoir été encouragée par des étudiants, des étudiantes, des collègues ou la direction de son unité ou de sa Faculté.

### Transmission du dossier

Le dossier doit être transmis au Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études par voie électronique à l’adresse <[prixenseignement@recto.umontreal.ca](mailto:prixenseignement@recto.umontreal.ca)>. Il est suggéré de regrouper tous les fichiers dans **un seul fichier PDF**.

### Date limite pour soumettre un dossier : Lundi 18 mars 2024 (minuit)

### Éléments devant faire partie du dossier

|  |  |
| --- | --- |
| Formulaire de candidature (Annexe A) | Section 1 : Identification de la personne candidate.  Important : Ne pas oublier d’inclure les coordonnées de la direction de l’unité, du service ou du département (s’il s’agit d’une faculté départementalisée).  Section 2 : Énoncé de la personne candidate.  Texte présentant votre vision et votre philosophie de l’encadrement aux cycles supérieurs et décrivant comment celles-ci s’incarnent dans votre pratique selon les critères de sélection énumérés précédemment (maximum 1 500 mots) en présentant, notamment,   * le contexte particulier de l’unité de même que du (ou des) programme(s) d’études dans lequel vous intervenez * les formules et les méthodes d’encadrement utilisées et leur potentiel de transfert dans d’autres contextes * l’intégration des étudiants et des étudiantes dans vos activités de recherche * le taux de diplomation et la durée moyenne des études des étudiants et étudiantes[[4]](#footnote-4) encadrés par rapport aux autres étudiants et étudiantes du programme   Section 3 : Sans objet.  Section 4 : L’appui à la candidature par la direction de l’unité, du service ou du département devra être validé par une déclaration sur l’honneur de la personne candidate. |
| Pièces complémen-taires | Document 1 : La liste des étudiants et étudiantes encadrés ayant complété leur programme d’études, en précisant :   * le titre du programme * le titre de leur mémoire ou de leur thèse * la date de début et de fin de leur candidature * les bourses obtenues par les étudiants et étudiantes alors qu’ils étaient encadrés par le candidat * les prix remportés par les étudiants et étudiantes encadrés pour leur mémoire ou leur thèse   Document 2 : Des commentaires et témoignages d’étudiant(e)s ou de diplômé(e)s que vous avez encadrés. Il est suggéré que la direction du département ou de la Faculté se charge de cette demande pour éviter tout malaise.  Document 3 : Un curriculum vitae de cinq pages (maximum) mettant en valeur vos réalisations en enseignement et encadrement pouvant comprendre, le cas échéant, les éléments suivants,   * Prix et distinctions en enseignement * Participation à des comités pédagogiques et degré d’implication dans ces comités * Conception de programmes et de matériel didactique : au 1er, 2e ou 3e cycle ou pour une portion de programme (en précisant l’envergure du programme et le degré d’implication) * Développement et implantation de programmes * Mise en place de changements ou de nouveautés dans les programmes (incluant la coordination et la gestion) * Développement d’approches ou d’activités interdisciplinaires * Invitations reçues : consultation en enseignement ou pour l’encadrement, contribution ou participation à des activités (nombre, lieux, fréquence) * Communications et publications sur l’enseignement universitaire |

#### Aucune annexe supplémentaire n’est acceptée

# PRIX AUX CHARGÉ(E)S DE COURS, CHARGÉ(E)S D’ENSEIGNEMENT DE CLINIQUE, SUPERVISEUR(E)S DE STAGE ET CLINICIEN(NE)S ENSEIGNANT(E)S

### Nature des prix

Un maximum de trois (3) prix d’excellence en enseignement est décerné à des chargé(e)s de cours, des superviseur(e)s de stage de l’Université de Montréal ou clinicien(ne)s enseignant(e)s pour souligner leur contribution exceptionnelle à l’enseignement. Chaque personne lauréate reçoit un montant de 3 000 $ [[5]](#footnote-5) ainsi qu’un parchemin reconnaissant sa contribution.

### Admissibilité

Pour soumettre un dossier de candidature, la personne doit avoir obtenu **sa** **probation (le cas échéant)**. Les chargé(e)s de formation pratique et les chargé(e)s d’enseignement de clinique sont aussi admissibles à ce prix. Toutefois, les professeurs qui ont une charge de cours en vertu d’un contrat particulier sont exclus. Les superviseurs et superviseures de stages, membres du Syndicat des chargées et chargés de cours de l’Université de Montréal, sont aussi admissibles.

Note : Les doctorant(e)s et stagiaires postdoctoraux sont invités à soumettre leur candidature dans la catégorie du Prix aux doctorant(e)s et stagiaires postdoctoraux chargé(e)s de cours.

### Critères de sélection

Le comité évaluera les dossiers pour l’excellence en enseignement en considérant les critères suivants (les indicateurs sont fournis à titre d’exemple) :

#### Excellence dans la tâche d’enseignement

* Habiletés d’enseignement
* Intérêt pour l’enseignement
* Stimulation des étudiants et étudiantes
* Relation enseignant(e)-étudiant(e)s
* Qualité de l’encadrement
* Défi intellectuel et encouragement à la pensée indépendante

#### Stratégies pédagogiques mises en œuvre et efforts déployés pour améliorer l’efficacité de son enseignement

* Approches pédagogiques
* Matériel didactique (plan de cours, notes de cours, activités pédagogiques, etc.)
* Prise en compte des difficultés d’apprentissage des étudiants et étudiantes
* Mesures de soutien pour la réussite étudiante
* Participation à des activités de perfectionnement professionnel

#### Participation à l’amélioration de l’enseignement dans son unité

* Conception de cours
* Élaboration de programmes d’études
* Travail avec des comités sur l’enseignement et l’apprentissage
* Leadership pour la réalisation de projets pédagogiques dans l’unité
* Animation pédagogique dans l’unité

#### Rayonnement à l’intérieur et à l’extérieur de l’Université

* Communications et publications sur l’enseignement universitaire
* Mentorat
* Partage de pratiques pédagogiques et de matériel didactique

Pour l’excellence dans l’encadrement des stages, les critères de sélection mentionnés à titre d’exemple dans la catégorie « D » (ci-après) seront considérés.

### Présentation des candidatures

La personne candidate est responsable de la présentation de son dossier et de sa constitution. Ainsi, elle peut de sa propre initiative décider de déposer un dossier ou y avoir été encouragée par des étudiants, des étudiantes, des collègues ou la direction de son unité ou de sa faculté.

### Transmission du dossier

Le dossier de mise en candidature doit être transmis au vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études par voie électronique à l’adresse [prixenseignement@recto.umontreal.ca](mailto:prixenseignement@recto.umontreal.ca). Il est recommandé de regrouper tous les fichiers dans **un seul fichier PDF**.

### Date limite pour soumettre un dossier : Lundi 18 mars 2024 (minuit)

### Éléments devant faire partie du dossier

|  |  |
| --- | --- |
| Formulaire de candidature (Annexe A) | Section 1 : Identification de la personne candidate.  Important : Ne pas oublier d’inclure les coordonnées de la direction de l’unité, du service ou du département (s’il s’agit d’une faculté départementalisée).  Section 2 : Énoncé de la personne candidate.  Texte présentant votre vision et votre philosophie en regard de l’enseignement et décrivant comment celles-ci s’incarnent de façon novatrice et originale dans votre pratique (maximum 1 500 mots). Vous devez vous inspirer des critères de sélection décrits précédemment. Faites ressortir vos forces relativement à ces critères. Il est recommandé de donner des exemples qui permettent aux membres du jury de bien juger des réalisations.  Section 3 : Liste des cours ou des stages pour les trois dernières années (incluant l’année en cours) en précisant les titres des cours ou des stages et les profils des effectifs étudiants.  Section 4 : L’appui à la candidature par la direction de l’unité, du service ou du département devra être validé par une déclaration sur l’honneur de la personne candidate. |
| Pièces complémen-taires | Document 1 : Un exemple de plan de cours.  Document 2 : Un rapport synthèse obtenu du Centre de pédagogie universitaire pour les dernières prestations d’enseignement (3 au maximum) ainsi que les rapports individuels de chacune de ces prestations.[[6]](#footnote-6) Si le Centre de pédagogie universitaire ne traite pas les évaluations de votre faculté, veuillez joindre les rapports en usage dans votre unité.  Document 3 : Un curriculum vitae de cinq pages (maximum) mettant en valeur les réalisations en enseignement et pouvant comprendre, le cas échéant, les éléments suivants,   * Prix et distinctions en enseignement * Participation à des comités pédagogiques et degré d’implication dans ces comités * Conception de programmes, d’une portion de programme ou de matériel didactique : envergure du programme et degré d’implication * Implantation de programme * Mise en place de changements ou de nouveautés dans les programmes (coordination et gestion) * Invitations : consultation en enseignement ou participation à des activités d’apprentissage (nombre, lieux, fréquence) * Communications et publications sur l’enseignement universitaire |

#### Aucune annexe supplémentaire n’est acceptée

# PRIX POUR L’ENCADREMENT DES STAGIAIRES DANS LES MILIEUX PROFESSIONELS

### Nature des prix

Un maximum de deux (2) prix pour l’encadrement des stagiaires dans les milieux professionnels est décerné pour reconnaître la contribution importante des personnes accueillant et encadrant des stagiaires de l’Université de Montréal. Ces prix s’adressent spécifiquement aux personnes œuvrant dans différents milieux professionnels et qui ne sont pas rémunérées par l’Université de Montréal pour ce type de tâche. Chaque personne lauréate reçoit un montant de 3 000$[[7]](#footnote-7) ainsi qu’un parchemin reconnaissant sa contribution.

### Admissibilité

Les prix sont attribués à des personnes exerçant depuis **au moins 5 années** un rôle d’encadrement d’étudiants et d’étudiantes de l’Université de Montréal durant les stages de formation en milieu professionnel. Ces personnes **ne doivent pas être rémunérées** par l’Université de Montréal pour cette tâche.

**Exceptionnellement** pour cette catégorie, il revient au responsable d’un programme d’étude ou à la direction d’unité de soumettre le dossier de candidature. N’hésitez pas à proposer un candidat ou une candidate qui aurait déjà reçu un autre prix ou une récompense pour ce type de tâche. **Une seule candidature par programme d’études est admissible**.

Note : Les superviseurs et superviseures de stages, membres du Syndicat des chargées et chargés de cours de l’Université de Montréal, sont invités à soumettre leur dossier de candidature dans la catégorie « C », Prix aux chargé(e)s de cours, chargé(e)s d’enseignement de clinique, superviseur(e)s de stage et clinicien(ne)s enseignant(e)s.

### Critères de sélection

Le comité évaluera les dossiers pour l’excellence dans la tâche d’encadrement des stagiaires en considérant les critères suivants (les indicateurs sont fournis à titre d’exemple) :

Excellence dans la tâche d’encadrement

* Accueil des stagiaires
* Rôle d’intégration professionnelle de l’étudiant(e) dans le milieu
* Capacité de prise en compte de la diversité des étudiant(e)s et de leurs besoins
* Relation pédagogique avec les étudiant(e)s
* Qualité de la rétroaction
* Soutien au développement des compétences professionnelles des stagiaires
* Rôle modèle comme professionnel

Stratégies mises en œuvre pour améliorer l’efficacité de l’encadrement et l’expérience étudiante en stage

* Approches diversifiées et innovatrices dans l’encadrement
* Mesures de soutien pour la réussite étudiante
* Participation à des activités de perfectionnement professionnel portant sur l’encadrement

Participation à l’amélioration et à la promotion de l’encadrement

* Leadership pour la mise en place de projets afin d’améliorer l’encadrement des étudiants et étudiantes dans le milieu
* Participation à des comités sur l’apprentissage et l’enseignement dans son milieu ou à l’Université de Montréal
* Mentorat auprès de collègues
* Partage des pratiques d’encadrement et d’accompagnement de stagiaires dans son milieu ou à l’extérieur

### Présentation des candidatures

Le ou la responsable du programme d’étude ou la direction de l’unité doit constituer et de soumettre le dossier du candidat ou de la candidate.

### Transmission du dossier

Le dossier de mise en candidature doit être transmis au vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études par voie électronique à l’adresse [prixenseignement@recto.umontreal.ca](mailto:prixenseignement@recto.umontreal.ca). Dans la mesure du possible, il est suggéré de regrouper tous les fichiers dans **un seul fichier PDF**.

### Date limite pour soumettre un dossier : Lundi 18 mars 2024 (minuit)

**Éléments devant faire partie du dossier**

|  |  |
| --- | --- |
| Formulaire de candidature (Annexe A) | Section 1 : Identification de la personne candidate.  Important : Ne pas oublier d’inclure les coordonnées de la direction de l’unité, du service ou du département (s’il s’agit d’une faculté départementalisée).  Section 2 : Énoncé de candidature.  Texte (maximum 1 500 mots) préparé par le ou la responsable du programme d’étude ou la direction de l’unité décrivant les raisons justifiant la candidature de la personne en s’appuyant sur les deux critères soit l’excellence dans la tâche d’encadrement et les stratégies mises en œuvre pour améliorer l’efficacité de l’encadrement et l’expérience étudiante en stage en considérant les indicateurs suggérés. Le texte doit mettre en valeur les réalisations du candidat ou de la candidate en donnant des exemples précis et mentionner le nombre total d’étudiant(e)s encadré(e)s par cycles d’études (1er, 2e, 3e cycles). Si disponibles, préciser les cours visés.  Section 3 : Sans objet.  Section 4 : L’appui à la candidature par la direction de l’unité, du service ou du département devra être validé par une déclaration sur l’honneur. |
| Pièces complémen-taires | Note : Il est possible de joindre tout autre document qui permettrait de faire état des réalisations du candidat ou de la candidate relatives à l’encadrement des stagiaires incluant des témoignages d’anciens stagiaires ou des prix ou reconnaissances reçus pour cette tâche. |

# PRIX POUR UNE PÉDAGOGIE INCLUSIVE

**Nature du prix**

Un (1) prix est décerné tous les deux ans à une équipe ou à une personne, pour souligner sa contribution exceptionnelle à l’enseignement universitaire dans une perspective de reconnaissance de la diversité, d’équite et d’inclusion.

Ce prix de 3 000 $[[8]](#footnote-8) est accompagné d’un parchemin libellé au nom de la personne ou de chacun des membres de l’équipe (selon le cas) en reconnaissance de sa contribution.

**Admissibilité**

Sont admissibles, à titre individuel ou en équipe, les membres de l’Université de Montréal (personnel enseignant, personnel non enseignant, étudiants, étudiantes) impliqués dans le développement ou la prestation d’activités pédagogiques inclusives exemplaires.

Exemples d’activités :

|  |  |
| --- | --- |
| Enseignement inclusif | Interventions sur des cours ou des programmes dans une perspective de justice épistémique, y compris sur le plan du matériel mobilisé (sources, références, etc.), des modalités de participation des personnes étudiantes, des pratiques et des critères d’évaluation, etc. |
| Activités et contenus sur les enjeux d’EDI | Formations ou activités de sensibilisation sur des enjeux liés à l’équité, la diversité et l’inclusion ; développement d’outils pour l’adoption de pratiques inclusives et respectueuses des diversités (par exemple, des webinaires, des guides pratiques, des capsules-vidéo, des balados, des modules d’apprentissage, etc.). |
| Climat d’apprentissage | Actions pour établir un climat d’apprentissage respectueux des diversités et exempt d’incivilités, de racisme et de discrimination sous toutes ses formes (sexisme, LGBTphobie, capacitisme, classisme, grossophobie, etc.). |
| Collaboration | Activités d’enseignement (cours, stages, etc.) réalisées en partenariat avec des organismes externes dans un but d’inclusion et d’élimination des iniquités systémiques. |
| Expérience étudiante | Pratiques d’enseignement favorables au développement du sentiment d’appartenance des personnes étudiantes, valorisant leurs expériences et émotions et augmentant la participation de ceux et celles appartenant aux groupes historiquement sous-représentés. |

**Critères de sélection**

Les critères considérés pour l’attribution du prix seront les suivants :

* L’engagement dans une pédagogie inclusive et son impact sur l’expérience étudiante
* Au-delà d’une admission inclusive, la transformation de l’environnement d’apprentissage en le rendant plus inclusif et en suscitant un changement positif dans les attitudes et les comportements individuels et collectifs
* Le caractère novateur de l’activité
* Les retombées de l’activité sur la réussite, notamment auprès des étudiants et étudiantes issues des groupes sous-représentés
* La pérennité de l’activité et la possibilité d’utilisation par d’autres unités ou groupes

**Présentation des candidatures**

La personne ou l’équipe est responsable de la présentation de son dossier et de sa constitution. Ainsi, elle peut de sa propre initiative décider de déposer un dossier ou y avoir été encouragée par des étudiants, des étudiantes, des collègues, la direction de son unité ou de sa faculté.

### Transmission du dossier

Le dossier de mise en candidature doit être transmis au vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études par voie électronique à l’adresse [prixenseignement@recto.umontreal.ca](mailto:prixenseignement@recto.umontreal.ca). Dans la mesure du possible, il est suggéré de regrouper tous les documents dans **un seul fichier PDF**.

### Date limite pour soumettre un dossier : Lundi 18 mars 2024 (minuit)

### Éléments devant faire partie du dossier

|  |  |
| --- | --- |
| Formulaire de candidature (Annexe A) | Section 1 : Identification de la personne ou de l’équipe candidate.  Important : Ne pas oublier d’inclure les coordonnées de la direction de l’unité, du service ou du département (s’il s’agit d’une faculté départementalisée). Dans le cas d’une équipe, indiquer les coordonnées de la direction de l’unité pour laquelle l’initiative a eu le plus d’impact.  Section 2 : Énoncé de candidature.  Texte (maximum 1 500 mots) présentant le matériel ou l’activitépédagogique et décrivant comment celle-ci répond aux critères de sélection énumérés précédemment en précisant notamment :   * les publics ciblés * la problématique à l’origine de l’activité * la description de l’activité * les éléments de pédagogie inclusive présents dans l’activité * le caractère novateur de l’activité * l’impact de l’activité sur la réussite étudiante * la possibilité d’utilisation de l’activité par d’autres unités ou groupes * le potentiel de pérennité de l’activité * des commentaires et des témoignages d’étudiants et d’étudiantes, actuels ou anciens (par exemple, de la part de l’association étudiante ou d’un groupe d’étudiants) ou de partenaires. Il est suggéré que la direction du département ou de la Faculté se charge de cette demande pour éviter tout malaise.   Section 3 : Sans objet.  Section 4 : L’appui à la candidature par la direction de l’unité, du service ou du département devra être validé par une déclaration sur l’honneur. |
| Pièces complémen-taires | Note : Il est possible de joindre tout autre document qui permettrait de faire état des réalisations de la personne ou de l’équipe candidate relatives au déploiement d’une pédagogie inclusive. |

# PRIX POUR L’INNOVATION PÉDAGOGIQUE

### Nature du prix

Un (1) prix est décerné tous les deux ans à une équipe d’enseignant(e)s ou à une unité (par exemple, un département ou une faculté) de l’Université de Montréal pour souligner la réalisation d’une innovation au sein d’un programme, d’un bloc de cours ou d’un cours, permettant notamment l’amélioration de l’expérience d’apprentissage des étudiants et étudiantes.

Ce prix de 3 000 $[[9]](#footnote-9) est accompagné d’un parchemin libellé au nom de chacun des membres de l’équipe en reconnaissance de sa contribution.

### Admissibilité

Sont admissibles les unités ou des équipes enseignantes de l’Université de Montréal ayant instauré une innovation (avec des impacts tangibles) ou ayant mis en place une amélioration concrète dans un cours, dans un ensemble de cours ou dans un programme, au premier cycle ou aux cycles supérieurs. Les équipes peuvent comprendre des membres du personnel enseignant (professeures et professeurs, chargées et chargés de cours, auxiliaires d’enseignement) ainsi que des professionnelles et des professionnels d’une ou de plusieurs unités qui ont œuvré dans une perspective interdisciplinaire.

### Critères de sélection

Les critères considérés pour l’attribution du prix seront les suivants :

* Le caractère novateur du projet
* L’amélioration de l’expérience d’apprentissage des étudiants et étudiantes et la rétroaction des étudiant(e)s à cet égard
* La mise en œuvre de méthodes pédagogiques actives dans diverses situations d’apprentissage et d’évaluation
* L’amélioration de la réussite étudiante et de la durée des études, s’il y a lieu
* Les liens avec la démarche d’évaluation périodique et le plan d’action qui en découle, s’il y a lieu
* L’évaluation de l’activité par l’unité académique
* Le rayonnement du projet (publication, communication, autre)
* La possibilité d’utilisation de la démarche par d’autres unités ou groupes
* La pérennité du projet

### Présentation des candidatures

L’équipe est responsable de la présentation de son dossier et de sa constitution. Ainsi, elle peut de sa propre initiative décider de déposer un dossier ou y avoir été encouragée par des étudiants, des étudiantes, des collègues, la direction de son unité ou de sa faculté.

### Transmission du dossier

Le dossier de mise en candidature doit être transmis au vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études par voie électronique à l’adresse [prixenseignement@recto.umontreal.ca](mailto:prixenseignement@recto.umontreal.ca). Dans la mesure du possible, il est suggéré de regrouper tous les documents dans **un seul fichier PDF**.

### Date limite pour soumettre un dossier : Lundi 18 mars 2024 (minuit)

### Éléments devant faire partie du dossier

|  |  |
| --- | --- |
| Formulaire de candidature (Annexe A) | Section 1 : Identification de l’équipe candidate.  Important : Ne pas oublier d’inclure les coordonnées de la direction de l’unité, du service ou du département (s’il s’agit d’une faculté départementalisée). Dans le cas d’une équipe, indiquer les coordonnées de la direction de l’unité pour laquelle l’initiative a eu le plus d’impact.  Section 2 : Énoncé de candidature.  Texte (maximum 1 500 mots) présentant le matériel ou l’activitépédagogique et décrivant comment celle-ci répond aux critères de sélection énumérés précédemment en précisant notamment :   * le contexte qui a motivé la démarche * la description de l’innovation, en précisant :   + ses objectifs   + ses caractéristiques principales   + la clientèle ciblée   + les méthodes pédagogiques mobilisées   + les ressources qui ont été utilisées (financières, personnel, etc.)   + les impacts sur l’expérience d’apprentissage des étudiantes et étudiants * des commentaires et des témoignages des personnes étudiantes (par exemple, de la part de représentants de l’association étudiante) * le suivi réalisé ou envisagé * le potentiel de transfert vers d’autres unités ou contextes * les noms des membres de l’équipe et leur rôle   Section 3 : Sans objet.  Section 4 : L’appui à la candidature par la direction de l’unité, du service ou du département devra être validé par une déclaration sur l’honneur. |

#### Aucune annexe supplémentaire n’est acceptée

# SOUTIEN À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

### Nature du prix

Un (1) prix est décerné tous les deux ans pour souligner la contribution exceptionnelle à la réussite étudiante d’une personne ou d’une équipe de l’Université de Montréal.

Ce prix de 3 000 $[[10]](#footnote-10) est accompagné d’un parchemin libellé au nom de la personne ou de chacun des membres de l’équipe lauréate en reconnaissance de sa contribution.

### Admissibilité

Sont admissibles, à titre individuel ou en équipe, les membres de la communauté universitaire (personnel enseignant, personnel non enseignant, étudiants, étudiantes) impliqués dans le développement ou la prestation d’activités de soutien à la réussite destinées à des étudiants et étudiantes de l’Université de Montréal. Ces activités, réalisées dans un programme au premier cycle ou aux cycles supérieurs, doivent s’inscrire dans au moins une des priorités du Plan institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante :

* Soutien à l'enseignement
* Soutien à l'apprentissage
* Vie et expérience étudiante
* Soutien financier
* Développement de carrière
* Soutien au cheminement académique

Il est possible de consulter le plan d’action à l’adresse <http://reussir.umontreal.ca/accueil/>

### Critères de sélection

Les critères considérés pour l’attribution du prix seront les suivants :

* le caractère novateur de la mesure ou de l’activité
* les retombées de la mesure ou de l’activité sur la réussite des étudiants et étudiantes
* les liens avec le Plan institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante
* la possibilité d’utilisation de la mesure ou de l’activité par d’autres unités ou groupes
* le potentiel de pérennité au sein d’unités de l’Université

### Présentation des candidatures

### La personne ou l’équipe est responsable de la présentation de son dossier et de sa constitution. Ainsi, elle peut de sa propre initiative décider de déposer un dossier ou y avoir été encouragée par des étudiants, des étudiantes des collègues, la direction de son unité ou de sa faculté.

### Transmission du dossier

Le dossier de mise en candidature doit être transmis au vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études par voie électronique à l’adresse [prixenseignement@recto.umontreal.ca](mailto:prixenseignement@recto.umontreal.ca).Dans la mesure du possible, il est suggéré de regrouper tous les documents dans **un seul fichier PDF**.

### Date limite pour soumettre un dossier : Lundi 18 mars 2024 (minuit)

### Éléments devant faire partie du dossier

|  |  |
| --- | --- |
| Formulaire de candidature (Annexe A) | Section 1 : Identification de la personne ou de l’équipe candidate.  Important : Ne pas oublier d’inclure les coordonnées de la direction de l’unité, du service ou du département (s’il s’agit d’une faculté départementalisée). Dans le cas d’une équipe, indiquer les coordonnées de la direction de l’unité pour laquelle l’initiative a eu le plus d’impact.  Section 2 : Énoncé de candidature. Texte (maximum 1 500 mots) présentant l’activité ou la mesure de soutien à la réussite, en précisant notamment :  * les clientèles ciblées * la problématique à l’origine de la mesure ou de l’activité * la description de la mesure ou de l’activité * les liens avec le Plan institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante * le caractère novateur de la mesure ou de l’activité * l’impact de la mesure ou de l’activité sur la réussite étudiante * la possibilité d’utilisation de la mesure ou de l’activité par d’autres unités ou groupes * le potentiel de pérennité de la mesure ou de l’activité * des commentaires et des témoignages d’étudiants et d’étudiantes, actuelles ou anciennes (par exemple, de la part de l’association étudiante ou d’un groupe d’étudiants). Il est suggéré que la direction du département ou de la Faculté se charge de cette demande pour éviter tout malaise.   Section 3 : Sans objet.  Section 4 : L’appui à la candidature par la direction de l’unité, du service ou du département devra être validé par une déclaration sur l’honneur. |

#### Aucune annexe supplémentaire n’est acceptée

# PRIX POUR L’INTERNATIONALISATION DES PROGRAMMES

Dans la vaste majorité des programmes d’études de l’Université de Montréal, il est possible d’enrichir sa formation d’une expérience d’études à l’international dans le cadre d’un programme d’échanges, d’un stage, d’une école d’été, d’un séjour de recherche, d’une cotutelle de thèse ou encore pour des activités de formation à distance, des mobilités virtuelles. Certaines unités développent aussi des modalités d’ouverture aux étudiant(e)s internationaux, aux cycles supérieurs par exemple, qui contribuent à l’internationalisation des cohortes d’étudiant(e)s de l’UdeM. Plus de 1 000 étudiant(e)s profitent chaque année de l’une ou l’autre de ces opportunités. Des ententes bilatérales leur ouvrent les portes de grandes universités des cinq continents et leur permettent de découvrir leur domaine d’études sous un angle différent. Le Prix de l’internationalisation des programmes s’inscrit dans la volonté de l’Université de Montréal d’encourager l’internationalisation de ses programmes de formation.

### Nature du prix

Un (1) prix est décerné à un(e) enseignant(e), à une équipe d’enseignants ou à une unité (programme, département ou faculté) de l’Université de Montréal pour souligner la réalisation d’activités d’internationalisation d’un programme, d’un cours ou d’une formation qui favorisent l’ouverture des étudiants et des étudiantes sur d’autres réalités universitaires et culturelles. Le prix de 3 000 $[[11]](#footnote-11) sera accompagné d’un parchemin libellé au nom de l’enseignant, de chacun des membres de l’équipe ou de l’uni[t](#_bookmark20)é (selon le cas) pour souligner cette contribution.

### Admissibilité

Sont admissibles les enseignants, les enseignantes ou une équipe d’enseignants membres réguliers du personnel enseignant, les chargé(e)s de cours ayant obtenu leur probation ainsi que toute unité ayant réalisé un projet ou un ensemble d’activités significatives en matière de développement international au cours des trois dernières années dans un programme de premier cycle ou aux cycles supérieurs. La période visée par le dossier de candidature peut comporter des activités allant au-delà des trois dernières années. L’équipe d’enseignants peut être composée d’enseignants de plusieurs unités qui ont œuvré dans une perspective interdisciplinaire.

Exemples d’activités d’internationalisation :

* Création d’une école d’été à l’étranger ou d’une école d’été internationale sur le campus, en collaboration avec un établissement universitaire partenaire
* Création d’un cheminement international au premier cycle ou aux cycles supérieurs
* Création d’un double diplôme
* Création d’un programme de formation à distance intégrant des activités en présentiel
* Tenue de séminaires doctoraux conjoints à l’UdeM et dans un établissement partenaire
* Toute autre initiative visant l’internationalisation d’un programme d’études avec des retombées avérées, en particulier du point de vue de l’expérience étudiante

### Critères de sélection

Les principaux critères considérés pour l’attribution du prix sont les suivants :

* le caractère novateur du projet
* les retombées sur l’expérience d’apprentissage des étudiants et des étudiantes et sur le développement de nouvelles modalités pédagogiques
* l’évaluation des retombées par l’unité académique
* l’utilisation possible de la démarche par d’autres unités ou groupes
* la diffusion de la démarche auprès du public cible, de la communauté universitaire ou, plus largement, sur la scène universitaire internationale (couverture de presse, participation à des entrevues, etc.).

### Présentation des candidatures

La personne ou l’équipe d’enseignants est responsable de la présentation de son dossier et de sa constitution. Ainsi, elle peut de sa propre initiative décider de déposer un dossier ou y avoir été encouragée par des étudiants, des étudiantes, des collègues ou la direction de son unité ou de sa faculté.

### Transmission du dossier

Le dossier de mise en candidature doit être transmis au vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études par voie électronique à l’adresse [prixenseignement@recto.umontreal.ca](mailto:prixenseignement@recto.umontreal.ca). Dans la mesure du possible, il est suggéré de regrouper tous les fichiers dans **un seul fichier PDF.**

### Date limite pour soumettre un dossier : Lundi 18 mars 2024 (minuit)

### Éléments devant faire partie du dossier

|  |  |
| --- | --- |
| Formulaire de candidature (Annexe A) | Section 1 : Identification de la personne ou de l’équipe candidate.  Important : Ne pas oublier d’inclure les coordonnées de la direction de l’unité, du service ou du département (s’il s’agit d’une faculté départementalisée), ou de la part du doyen ou de la doyenne (s’il s’agit d’une faculté non départementalisée). Dans le cas d’une équipe, indiquer les coordonnées de la direction de l’unité pour laquelle l’initiative a eu le plus d’impact.  Section 2 : Énoncé de candidature.  Texte (maximum 1 500 mots) qui met en évidence la qualité de la réalisation selon les critères de sélection énumérés précédemment en décrivant, notamment : Le contexte qui a donné naissance au(x) projet(s)Les objectifs du ou des projetsLa description du ou des projets en précisant les éléments suivants :réalisationnom des membres de l’équipe et leur rôleressources financières requises et source du financementclientèles ciblées et atteintesimpacts sur l’apprentissage des étudiants et étudiantessuivi envisagé du ou des projetspotentiel de transfert du ou des projets pour d’autres unités Section 3 : Sans objet.  Section 4 : L’appui à la candidature par la direction de l’unité, du service ou du département devra être validé par une déclaration sur l’honneur. |

#### Aucune annexe supplémentaire n’est acceptée

# PRIX AUX DOCTORANT(E)S ET AUX STAGIAIRES POSTDOCTORAUX CHARGÉ(E)S DE COURS

### Nature du prix

Un (1) prix d’excellence en enseignement est décerné soit à un doctorant, une doctorante ou un(e) stagiaire postdoctoral de l’Université de Montréal pour souligner sa contribution exceptionnelle à l’enseignement dans le cadre de charges de cours. La personne lauréate reçoit un montant de 3 000 $[[12]](#footnote-12) ainsi qu’un parchemin reconnaissant sa contribution.

### Admissibilité

Sont admissibles les doctorants et doctorantes ainsi que les stagiaires postdoctoraux de l’Université de Montréal qui **ont complété au moins deux charges de cours**.

### Critères de sélection

Le comité évaluera les dossiers en considérant les critères suivants (les indicateurs sont fournis à titre d’exemple) :

#### Excellence dans la tâche d’enseignement

* Habiletés d’enseignement
* Intérêt pour l’enseignement
* Stimulation des étudiants et étudiantes
* Relation enseignant(e)/étudiants-étudiantes
* Qualité de l’encadrement
* Défi intellectuel et encouragement à la pensée indépendante

#### Stratégies pédagogiques mises en œuvre et efforts déployés pour améliorer l’efficacité de son enseignement

* Approches pédagogiques
* Matériel didactique (plan de cours, note de cours, activités pédagogiques, etc.)
* Prise en compte des difficultés d’apprentissage des étudiants et étudiantes
* Mesures de soutien pour la réussite des étudiants et étudiantes
* Participation à des activités de perfectionnement professionnel

#### Collaboration à l’amélioration de l’enseignement dans son unité

* Collaboration à la conception de cours
* Collaboration à des comités sur l’enseignement et l’apprentissage
* Collaboration à la réalisation de projets pédagogiques dans l’unité
* Collaboration à l’animation pédagogique dans l’unité

### Présentation des candidatures

La personne est responsable de la présentation de son dossier et de sa constitution. Ainsi, elle peut de sa propre initiative décider de déposer un dossier ou y avoir été encouragée par des étudiants, des étudiants, des collègues ou sa direction d’unité ou de faculté.

### Transmission du dossier

Le dossier de mise en candidature doit être transmis au vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études par voie électronique à l’adresse [prixenseignement@recto.umontreal.ca](mailto:prixenseignement@recto.umontreal.ca). Dans la mesure du possible, il est suggéré de regrouper tous les fichiers **dans un seul fichier PDF**.

### Date limite pour soumettre un dossier : Lundi 18 mars 2024 (minuit)

### Éléments devant faire partie du dossier

|  |  |
| --- | --- |
| Formulaire de candidature (Annexe A) | Section 1 : Identification de la personne candidate.  Important : Ne pas oublier d’inclure les coordonnées de la direction de l’unité, du service ou du département (s’il s’agit d’une faculté départementalisée).  Section 2 : Énoncé de la personne candidate.  Texte présentant votre vision et votre philosophie en regard de l’enseignement et décrivant comment celles-ci s’incarnent de façon novatrice et originale dans votre pratique (maximum 1 500 mots). Vous devez vous inspirer des critères de sélection décrits précédemment. Faites ressortir vos forces relativement à ces critères. Il est recommandé de donner des exemples qui permettent aux membres du jury de bien juger des réalisations.  Section 3 : Liste des cours pour les trois dernières années (incluant l’année en cours) en précisant les titres des cours et les profils des effectifs étudiants.  Section 4 : L’appui à la candidature par la direction de l’unité, du service ou du département devra être validé par une déclaration sur l’honneur de la personne candidate. |
| Pièces complémen-taires | Document 1 : Un exemple de plan de cours.  Document 2 : Un rapport synthèseobtenu du Centre de pédagogie universitaire pour les dernières prestations d’enseignement (3 au maximum) ainsi que les rapports individuelsde chacune de ces prestations.[[13]](#footnote-13) Si le Centre de pédagogie universitaire ne traite pas les évaluations de votre faculté, veuillez joindre les rapports en usage dans votre unité.  Document 3 : Une présentation de votre cheminement dans les études de doctorat ou postdoctorales incluant la manière dont les charges de cours s’intègrent dans votre parcours (max. 1 page). |

#### Aucune annexe supplémentaire n’est acceptée

# PRIX AUX AUXILIAIRES D’ENSEIGNEMENT

### Nature du prix

Un (1) prix est décerné à un ou une auxiliaire d’enseignement de l’Université de Montréal pour souligner sa contribution remarquable au soutien des étudiants et étudiantes et à la mission d’enseignement de l’institution. Le lauréat ou la lauréate reçoit un montant de 3 000 $ [[14]](#footnote-14) accompagné d’un parchemin en reconnaissance de sa contribution.

### Admissibilité

Sont admissibles les étudiantes et étudiants inscrits à l’Université de Montréal ayant été embauchés à titre d’auxiliaires d’enseignement pendant au moins deux trimestres au cours des deux dernières années.

### Critères de sélection

Les critères[[15]](#footnote-15) visent à évaluer l’excellence dans les tâches de monitorat, de démonstration, d’animation, de charges de travaux pratiques, de supervision de laboratoire ou de correction. Les principaux critères considérés pour l’attribution du prix seront les suivants (les indicateurs sont fournis à titre d’exemple) :

#### Clarté des explications données durant un cours, un laboratoire ou une rencontre individuelle avec un étudiant ou une étudiante

* Résumer ou faire ressortir l’essentiel de la présentation de la personne enseignante
* Spécifier les concepts-clés à réviser
* Illustrer ces concepts avec des exemples, donner des explications supplémentaires au besoin
* Stimuler les étudiantes et étudiants à trouver eux-mêmes les réponses

#### Disponibilité et accessibilité

* Rendre les étudiants et étudiantes à l’aise pour poser leurs questions
* Répondre aux étudiants et étudiantes de manière respectueuse

#### Efficacité

* Répondre aux besoins des étudiants et étudiantes à l’intérieur des heures de travail allouées

#### Intérêt pour la pédagogie universitaire

* Participer à des activités de formation pédagogique, conférences, lectures, etc.

### Présentation des candidatures

La personne est responsable de la présentation de son dossier et de sa constitution. Ainsi, elle peut de sa propre initiative décider de déposer un dossier ou y avoir été encouragée par des étudiants, des étudiantes, des collègues, des professeurs ou la direction de son unité ou de sa faculté.

### Transmission du dossier

Le dossier de mise en candidature doit être transmis au vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études par voie électronique à l’adresse [prixenseignement@recto.umontreal.ca](mailto:prixenseignement@recto.umontreal.ca). Dans la mesure du possible, il est suggéré de regrouper tous les fichiers dans **un seul fichier PDF**.

### Date limite pour soumettre un dossier : Lundi 18 mars 2024 (minuit)

### Éléments devant faire partie du dossier

|  |  |
| --- | --- |
| Formulaire de candidature  (Annexe A) | Section 1 : Identification de la personne candidate.  Important : ne pas oublier d’inclure les coordonnées de la direction de l’unité, du service ou du département (s’il s’agit d’une faculté départementalisée).  Section 2 : Énoncé de la personne candidate.  Texte présentant votre intérêt pour la tâche d’auxiliaire, l’étendue de votre expérience comme auxiliaire d’enseignement et ce que vous avez mis en œuvre pour vous acquitter de vos responsabilités (maximum 1 500 mots). Vous devez vous inspirer des critères de sélection décrits, en faisant ressortir vos forces en regard de ces critères et en fournissant des exemples concrets.  Section 3 : Liste des cours pour les trois dernières années (incluant l’année en cours) en précisant les titres des cours et les profils des effectifs étudiants.  Section 4 : L’appui à la candidature par la direction de l’unité, du service ou du département devra être validé par une déclaration sur l’honneur de la personne candidate. |
| Pièces complémen-taires | Document 1 : Le ou les plans des cours auxquels vous avez été associé.  Document 2 : Le plan d’une séance.  Document 3 : Matériel didactique produit (exercices, tests, présentations PowerPoint, site web, etc.). |

#### Aucune annexe supplémentaire n’est acceptée

# MODALITÉS D’ATTRIBUTION DES PRIX

Les candidatures sont étudiées par des comités présidés par des membres de la direction de l’Université et composés entre autres de lauréats et de lauréates de prix d’excellence. Les délibérations des comités demeurent confidentielles et seuls les membres ont accès aux dossiers.

# DATES IMPORTANTES

**Date limite pour la transmission du dossier**: lundi 18 mars 2024, minuit

**Annonce des noms des lauréats et lauréates**: semaine du 22 avril 2024

**Remise des prix :** Collation des grades et événement organisé par le VRAÉÉ (août 2024)

# INFORMATION

François Barnabé-Légaré

Conseiller principal aux études

Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études

514 343-5966

<mailto:francois.barnabe-legare@umontreal.ca>

**FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE**

## Indications particulières pour la présentation de la candidature

* Les personnes ou les équipes sont invitées à prendre connaissance du *Guide de mise en candidature pour les Prix 2024 d’excellence en enseignement*.
* Une fois rempli, ce formulaire doit être enregistré et transmis (avec, au besoin, les pièces complémentaires, selon la catégorie) au Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études par voie électronique à l’adresse [prixenseignement@recto.umontreal.ca](mailto:prixenseignement@recto.umontreal.ca).  
  Il est suggéré de regrouper tous les fichiers dans **un seul fichier PDF**.
* Toutes les propositions respectant les conditions d’admissibilité seront évaluées par un jury, selon une série de critères précisés dans le guide. Pour connaître les conditions d’admissibilité se rapportant à votre catégorie, svp vous référer aux pages 1 à 22 du *Guide de mise en candidature pour les Prix 2024 d’excellence en enseignement*.
* Date limite pour soumettre une candidature :**18 mars 2024 à** **minuit. Aucune candidature ne sera admise par la suite.**

Pour toute question concernant le concours annuel des prix d’excellence en enseignement, veuillez écrire un courriel à l'adresse [prixenseignement@recto.umontreal.ca](mailto:prixenseignement@recto.umontreal.ca)

**Formulaire de candidature**

|  |
| --- |
| 1. Identification de la personne ou de l’équipe candidate – à remplir pour toutes les catégories |
| Personne candidate ou personne contact pour l’équipe candidate  Nom :       Prénom :  Titre de fonction :       Matricule (à l’exception de la catégorie C) :  Faculté ou unité :  Téléphone (Faculté ou unité) :       Adresse courriel :  Adresse personnelle :  Titre de la catégorie du prix (*ex. A. Professeur(e)s – enseignement*) :  S’il y a lieu, nom et titre de fonction des personnes avec lesquelles vous déposez votre candidature :      Nom du directeur ou de la directrice du département ou de l’unité :  Adresse courriel du directeur ou de la directrice du département ou de l’unité : |
| 1. Énoncé de la personne ou de l’équipe candidate (max. 1 500 mots) – à remplir pour toutes les catégories   Pour les détails de l’énoncé SVP vous référer aux pages 1 à 22 du *Guide de mise en candidature*. |
|  |
| 1. Liste des cours ou de stages pour les trois dernières années (incluant l’année en cours) en précisant les titres des cours ou des stages et les profils des effectifs étudiants – à remplir pour les catégories A, C, I et J |
|  |
| 1. Attestation sur l’honneur sur l’appui de la candidature par la direction de l’unité, du département ou du service – à remplir pour toutes les catégories |
| Par la présente, je soussigné(e)  Nom : Prénom :  Atteste sur l’honneur que toutes les informations relatives à mon dossier de candidature sont exactes, et que ma candidature est appuyée par la direction de mon unité.  Signature (électronique ou à la main)  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date : |

1. Le montant est imposable. Les personnes lauréates autorisées à gérer des fonds à l’UdeM, pourront demander que cette somme soit déposée dans un fonds institutionnel pour des activités de développement pédagogique. [↑](#footnote-ref-1)
2. Vous obtiendrez ces rapports via Omnivox ([www.umontreal.ca/evaluez](http://www.umontreal.ca/evaluez)) ou en adressant une demande à Frédéric Lapointe, conseiller en évaluation au Centre de pédagogie universitaire, à l’adresse [evalcours@cpu.umontreal.ca](mailto:evalcours@cpu.umontreal.ca). Précisez le sigle et le trimestre des cours pour lesquels vous désirez obtenir ces rapports d’évaluation. [↑](#footnote-ref-2)
3. Le montant est imposable. Les personnes lauréates autorisées à gérer des fonds à l’UdeM, pourront demander que cette somme soit déposée dans un fonds institutionnel pour des activités de développement pédagogique. [↑](#footnote-ref-3)
4. Au besoin, vous obtiendrez le taux de diplomation moyen ainsi que la durée moyenne des études dans les programmes concernés en communiquant avec M. Olivier St-Laurent, conseiller en intelligence d'affaires à la Direction du budget, de l'analyse et de la planification institutionnelle, à l’adresse [olivier.st-laurent.2@umontreal.ca](mailto:olivier.st-laurent.2@umontreal.ca). Précisez le programme ou les programmes pour lesquels vous désirez obtenir les données. [↑](#footnote-ref-4)
5. Le montant est imposable. [↑](#footnote-ref-5)
6. Vous obtiendrez ces rapports via Omnivox ([www.umontreal.ca/evaluez](http://www.umontreal.ca/evaluez)) ou en adressant une demande à Frédéric Lapointe, conseiller en évaluation au Centre de pédagogie universitaire, à l’adresse [evalcours@cpu.umontreal.ca](mailto:evalcours@cpu.umontreal.ca). Précisez le sigle et le trimestre des cours pour lesquels vous désirez obtenir ces rapports d’évaluation. [↑](#footnote-ref-6)
7. 5 Le montant est imposable. [↑](#footnote-ref-7)
8. Le montant est imposable. Les personnes lauréates autorisées à gérer des fonds à l’UdeM, pourront demander que cette somme soit déposée dans un fonds institutionnel pour des activités de développement pédagogique. [↑](#footnote-ref-8)
9. Le montant est imposable. Les personnes lauréates autorisées à gérer des fonds à l’UdeM, pourront demander que cette somme soit déposée dans un fonds institutionnel pour des activités de développement pédagogique. [↑](#footnote-ref-9)
10. Le montant est imposable. Les personnes lauréates autorisées à gérer des fonds à l’UdeM, pourront demander que cette somme soit déposée dans un fonds institutionnel pour des activités de développement pédagogique. [↑](#footnote-ref-10)
11. Le montant est imposable. Les personnes lauréates autorisées à gérer des fonds à l’UdeM, pourront demander que cette somme soit déposée dans un fonds institutionnel pour des activités de développement pédagogique. [↑](#footnote-ref-11)
12. Le montant est imposable. [↑](#footnote-ref-12)
13. Vous obtiendrez ces rapports via Omnivox ([www.umontreal.ca/evaluez](http://www.umontreal.ca/evaluez)) ou en adressant une demande à Frédéric Lapointe, conseiller en évaluation au Centre de pédagogie universitaire, à l’adresse [evalcours@cpu.umontreal.ca](mailto:evalcours@cpu.umontreal.ca). Précisez le sigle et le trimestre des cours pour lesquels vous désirez obtenir ces rapports d’évaluation. [↑](#footnote-ref-13)
14. Le montant est imposable. [↑](#footnote-ref-14)
15. Inspirés des critères utilisés à l’University of Toronto at Scarborough <https://www.utsc.utoronto.ca/ctl/utsc-teaching-awards> [↑](#footnote-ref-15)